



Compte Rendu Instance de Proximité Fabrique Sud 10 Juin à Bordeaux

Présents pour la Direction : **Laurence Grandremy (en visio)**, présidente de l'instance et Directrice Déléguée du Centre Fictions Feuilletton, **Muriel Blanchard**, Responsable Ressources Humaines, **Sébastien Grandsire**, Directeur Délégué de la Post Production, **Sabrina Ragoub** (Interlocutrice Ressources Humaines)

Invités : **Patrice Moiroud**, Immobilier & Moyens Généraux à Lyon & **Daphné Pharus**, Développement RH.

Vos élus Force Ouvrière présents : **Stéphanie Roumiguière & Sébastien Lebailly**

1/Post Production :

- À la suite de la réunion du groupe de travail du DUERP, les élus souhaitaient faire un point sur les résultats des mesures du renouvellement de l'air dans les auditoriums. En fonction des sites, la demande a été faite ou va être faite aux IMG. Le retour des résultats sera fait dans le DUERP et communiqué aux élus par Sébastien Grandsire.

-Point sur la Sonothèque anciennement hébergée et administrée à Lyon.

Le nouveau chef d'équipement audio National devient l'administrateur de cette sonothèque. Le cahier des charges est en train de s'établir avec la Direction Informatique pour prévoir la migration vers un Data Center de FTV (le Data 4) et la gestion des accès. Tout France Télévisions, y compris les Outremeres auront accès à cette sonothèque. Elle sera alimentée par les chefs d'équipement audio.

En pratique, l'idée est de permettre aux utilisateurs (monteur image et monteur son) d'écouter des sons dans cette sonothèque puis de les glisser directement dans un projet de montage (Avid, Protools...)

A/ Bordeaux :

- Point de situation concernant la cadre de gestion

Actuellement la cadre de gestion est en CDD jusqu'au 30 juin 2026.

Avec le départ à la retraite de l'ancienne cadre de gestion prévu le 1er juillet, le poste devient vacant et va être à l'étude.

B/ Toulouse :

- Futur départ à la retraite de la cadre de gestion

Le rétroplanning a été envoyé, la date de départ est connue. La direction regarde comment les deux situations (Bordeaux et Toulouse) peuvent s'articuler.

L'info F.O : Il y a une grosse réflexion sur ce sujet, il est très tentant pour la Direction de ne remplacer qu'un seul des deux postes de cadre de gestion. Les Post Productions de Bordeaux et Toulouse ont subi beaucoup de changements et ont été plutôt malmenées ces dernières années, les collectifs sont fragiles. Vos élus portent une attention particulière à cette situation.

- Poste de TEVA

Les entretiens sont clos, le choix du candidat est fait.

La personne retenue devrait commencer début Août à Toulouse.

C/ Marseille :

Les élus souhaitent profiter d'une instance à Marseille pour réaliser l'inspection CSSCT des locaux de la post-production situés à Chanot. Soit au cours de l'instance de Juillet, peu probable du fait des vacances, soit en Octobre.

2/ Feuilleton :

A/ Chef de poste :

Les élus s'interrogent sur l'existence ou non de critères précis pour passer d'un poste d'assistant à celui de chef de poste. Laurence Grandremy nous répond que cela est à l'appréciation des chargés de production après concertation, ou pas, des chefs

déjà en poste. Cette réponse ne manque pas de surprendre les élus qui travaillent à Vendargues et qui ne voient les choses ainsi.

L'info F.O : le long débat qui s'ensuit sur les conditions de recrutements, d'attractivités et de formations des nouveaux techniciens à Vendargues ne mène à rien. A la théorie de la Direction s'oppose la pratique de terrain des représentant de proximité.

B/ Réunions de service

La question de la tenue de réunion de service à Vendargues ne trouve pas de réponse plus satisfaisante de la part de notre Directrice, hélas. Car “elles ont lieu en fonction des sujets ou des problématiques, à l'appréciation des managers”. Si les salariés en souhaitent ils peuvent en faire la demande bien sûr, la réponse sera “à l'appréciation des managers” !

L'info F.O : le tournage en continu ou la complexité de réunir tous les salariés d'un même service au même moment servent d'arguments à cette Direction qui nous chante ce refrain dès que l'on évoque Vendargues et son besoin de Dialogue Social ! **A quoi bon discuter à Vendargues puisqu'on (ne) peut (pas) le faire en Instance !!!**

3/ Fictions :

A/ FabLab :

“Il n'y a pas d'autres projets à l'étude pour le moment” déclare Laurence Grandremy après avoir confirmé avoir rendu les locaux de Bordeaux dédiés à ce FabLab. Il a été créé à une époque où une réflexion était en cours sur “les nouveaux formats”. Les ateliers de discussions entre salariés ont bien fonctionné mais n'ont pas mené bien loin.

L'info F.O : Ce n'est pourtant pas l'avis donné à ce sujet en CSE Central par Stéphane Sitbon Gomez, directeur des Antennes et des Programmes, bras droit de la Présidente. Lui ne jure que par Tik Tok, vidéos verticales et formats courts. “Nous savons et nous pouvons tout faire” nous répond notre Directrice. Dont acte.

B/ Tiques :

Lors du dernier tournage à Lille, une série d'accidents de travail ont été déclaré à la suite d'une infestation de tiques. Alertés par les salariés, les élus interrogent sur les moyens de prévention mis en place. Les Ressources Humaines modèrent en annonçant qu'à leurs connaissances un seul salarié a consulté son médecin à la suite de ces déclarations. Mais elles ne veulent pas non plus minimiser l'incident et proposent l'ajout

de pinces à tiques dans tous les kits de secours de toutes les équipes de tournage. Les élus valident la proposition.

4/ Immobilier à Lyon :

A/ Compte rendu de l'Inspection CSSCT

Les élus font le compte rendu de la visite réalisée en Avril dernier. En voici quelques passages :

Pour rappel, les locaux datent de 1972. Le bâti, ainsi que les installations d'eau, d'électricité et les peintures, relèvent de la responsabilité des moyens généraux (IMG). Le mobilier et les équipements sont, quant à eux, sous la responsabilité de la Fabrique.

De manière générale, nous avons été alertés par l'état de vétusté de certains locaux, ainsi que par la présence de nombreuses zones encombrées (cartons, amas de câbles, etc.).

Lorsque nous évoquons des problèmes tels que des trous dans les murs ou les sols, le service IMG du Réseau ne semble d'une part ne pas y voir le même degré d'urgence que vos élus et d'autre part peu enclin à les prendre en charge. "On va voir ce qu'on peut faire" nous est-il répondu ! Là encore, nous ne manquerons pas de suivre ce dossier.

B/ Point sur les travaux de rénovation de l'alcôve du premier étage :

La Direction s'était engagée en Février à relancer ces travaux des bureaux de passage de la Fabrique. C'est chose faite nous dit-on... depuis le 02 Juin, contact est pris avec le service IMG central !!!

L'info F.O : ces bureaux sont utilisés par les coproductions des fictions en préparation à Lyon. En plus des conditions de travail des salariés il en va également de l'image que donne la Fabrique à ses coproducteurs... **Ces attermoissements ne sont pas du goût de vos élus !**

5/ Assistantes Sociales Bilan 2025 du cabinet SOCIAL DIRECT :

Cette fois, nous avons eu le temps d'étudier les documents fournis le mois dernier le matin de l'instance.

Seulement 12 personnes, sur un effectif affiché de 120, ont fait appel à ce service, il semble donc difficile d'en tirer des conclusions nous indique Muriel Blanchard, RRH.

Alors même que selon ses services nous serions plutôt 180/200 à la Fabrique Sud... Les élus s'interrogent donc sur la valeur de ce bilan. En effet, beaucoup de chiffres semblent irréalistes. Certaines couleurs de "camembert" ne permettent pas de distinguer si le motif de consultation concerne le "décès" ou le "droit des étrangers" !!!

Bref, peu de chose exploitable dans ce bilan mais pas à cause du faible nombre de sollicitation du service. La RH en convient et promet de revenir vers nous après vérifications.

6/ Points Ressources Humaines

A/ Retour sur le paiement des jours fériés pour les CDD.

L'Inspection du Travail par la voix des élus nous répond ! **L'encadrement du jour férié chômé n'existe pas dans les textes !! Donc les jours fériés non travaillés pendant un contrat de travail doivent être payés sans condition.** Muriel Blanchard nous répond que ce n'est pas l'usage en cours à France Télévisions et qu'elle va donc faire remonter au service juridique qui sera chargé de trancher.

L'info F.O : Comme vous pouvez vous en douter, nous ne manquerons pas de suivre également ce dossier et de vous en tenir informer !

B/ Présentation du bilan du Plan de Développement des Compétences 2025

Daphné Pharus, comme tous les ans vient nous présenter le bilan des formations dispensées l'année passée. Encadrants, techniciens et administratifs sont concernés, tous les domaines aussi : 4 001 heures de formations pour 327 stagiaires (à noter qu'un salarié suivant 2 formations compte pour 2 stagiaires) dans les secteurs de la Qualité de Vie au Travail, de la Production Fabrication et du Management.

Les élus souhaitent obtenir le bilan des salariés non formés à 3 ans ; la RH accepte. L'employeur a l'obligation de former un salarié à minima tous les 6 ans, sous peine d'amende. Cet indicateur à 3 ans permet donc d'anticiper ce délai fatidique.

Une nouvelle formation "Premiers Secours en Santé Mentale" est apparue mais ne fait pas encore partie du catalogue. Dommage car certains élus ont émis le souhait de la suivre.

De même pour la formation aux VHSS (Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes) obligatoire au 1er Septembre pour les techniciens sur les tournages ayant obtenu des financements du CNC. C'est l'AFDAS qui organise celle-ci et sa mise en route tarde.

Enfin, les Ressources Humaines incitent les salariés intéressés par l'Intelligence Artificielle à suivre les auto-formations en e-learning du tout nouveau MonKiosque Formation. Particulièrement bien faites de l'avis de ceux qui les ont testés.

C/ Questions diverses

Dans le même genre, les élus sont informés que la formation conjointe élu - Direction n'est pas encore disponible auprès du Dialogue Social et que par conséquent aucune date n'est encore prévue.

Et pour terminer ce point, Muriel Blanchard nous annonce la prise de poste d'un machiniste à Vendargues et le départ d'une cadre à la production à Bordeaux.

7/ Vie de l'Instance

La date de l'instance de Juillet est confirmée au 08 malgré l'absence d'un grand nombre de titulaires dont les secrétaire et secrétaire adjoint ! Celle d'Aout est confirmée en vision le 31 et enfin, Laurence Grandremy annonce une instance en visio, que l'on souhaitait extraordinaire mais qui ne l'est finalement pas, à propos du tournage des épisodes 39-40 de Cassandra à Lyon.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter vos élus Force Ouvrière :

stephanie.roumiguere



virginie.cicero



sebastien.lebailly



Ce travail de compte rendu est en phase d'apprentissage.

S'il vous a plu, n'hésitez pas à nous le dire.

S'il vous a déplu, n'hésitez pas non plus... mais avec des mots gentils 😊

Calendrier des prochaines instances

08 Juillet à Marseille la Vallée Verte

le 31 Aout en visio

16 Septembre à Toulouse

21 Octobre à Marseille la Vallée Verte

25 Novembre à Vendargues

09 Décembre à Marseille la Vallée Verte